



BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 46

DU 23 Juin 2023

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion du Lundi 19 Juin 2023

Présents : MM. BENOIT-BERANGER – MAKHECHOUCHE – RANC – MANIERE
IASIO – ALLIO – RIPPERT – BEN AISSA MME DOSSARD

En visio : MM. ARNAUD – BEN ALI – BERTHELOT – MME GARCIA

Excusés : MM. GUIGUE – SAHBI – BERANGIER - Mme CANOVAS

Invitée : Mme JUIDIAS directrice Avenir St Louisien (espace de vie sociale)

- **Mme JUIDAS** présente la collaboration dont elle peut faire bénéficier le District et les clubs :
 - Financier : FAFA, collectivités locales (Mairie, conseil départemental) subventions...
 - Vie associative : Création compte Asso...
 - Emploi : Contrat d'apprentissage, Service Civique...
- **MM. BENOIT et MAKHECHOUCHE** ont rencontré la société BOSS CAMPUS organisme de formation pour envisager des formations à proposer aux clubs à des coûts minimums.
- Le Comité Directeur valide le passage de **M. Jonathan JAGER** CTD en CDI

Commission des Arbitres :

M. Akim BEN AISSA présente la composition de la nouvelle commission des arbitres.

Président : M. COLLEMAN Jean-Daniel

Vice-Président : M. BEN MALEM Abdellatif, Fouad BOUAISS,

✉ secretariat@grandvaucluse.fff.fr

📍 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

☎ 04.90.80.63.00

grandvaucluse.fff.fr

Membres : MM. Alan VAN MEEL, Akim BEN AISSA, Loic DE CASTRO SILVA, Mohamed EZKIYOUH, Bernard ALLIO (représentant du CD) et Mme Sarah SPALACCI (développement arbitrage féminin)

Formation : Mourad ZEGHLI et Adil MOURABIT

Le Comité Directeur valide la commission des Arbitres avec les membres ci-dessus.

Référent de proximité :

M. RIPPERT présente la procédure, référents de proximité.

MM. Raymond CRESPIEN et Benjamin STORCK sont nommés responsables secteur Nord.

Carte Total :

Pour remplacer l'utilisation des cartes bleues du District pour l'achat du carburant, il est fait l'acquisition de 2 cartes total gérées par la comptable.

M. RIPPERT est en charge du suivi en collaboration avec la comptable.

Commissions des compétitions séniors :

Mme. Aline BRUN est nommée à la commission.

Coupe Grand Vaucluse :

Vu la très bonne organisation des 2 journées, le comité de direction décide de laisser la totalité de la recette au club organisateur.

Le cahier des charges de la Coupe Grand Vaucluse sera modifié en ce sens pour les prochaines saisons.

Commission statut de l'arbitrage :

Le Comité Directeur valide la commission du statut de l'arbitrage avec les membres ci-dessous.

Président : M. Jean Paul MANIERE

Membre : MM. Akim BEN AISSA, Bernard ALLIO, Pierre Edouard, Rachid AJJANI, Robert GIELY, Mme Elodie GARCIA

Projet campus ligue méditerranée :

Le comité directeur est favorable aux propositions de l'AG de la ligue.

Clubs :

Création de 2 nouveaux clubs :

OLYMPIQUE SALTESIEN – Sault – Président M. CAMPAGNA François

OLYMPIQUE SERROIS – Carpentras – Président M. Julien DUPEYRE

Christophe BENOIT

Jean Paul MANIERE



Président

Vice-Président

